

2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

Ce chapitre a été abordé précédemment pour les trois aires d'études simultanément. La carte ci-contre rappelle les éléments de synthèse à prendre en compte au stade de l'aire d'étude rapprochée.








Photo 93 : Parcs éoliens de Tourette 1 et 2, Lusseray-Paizay-le-Tort

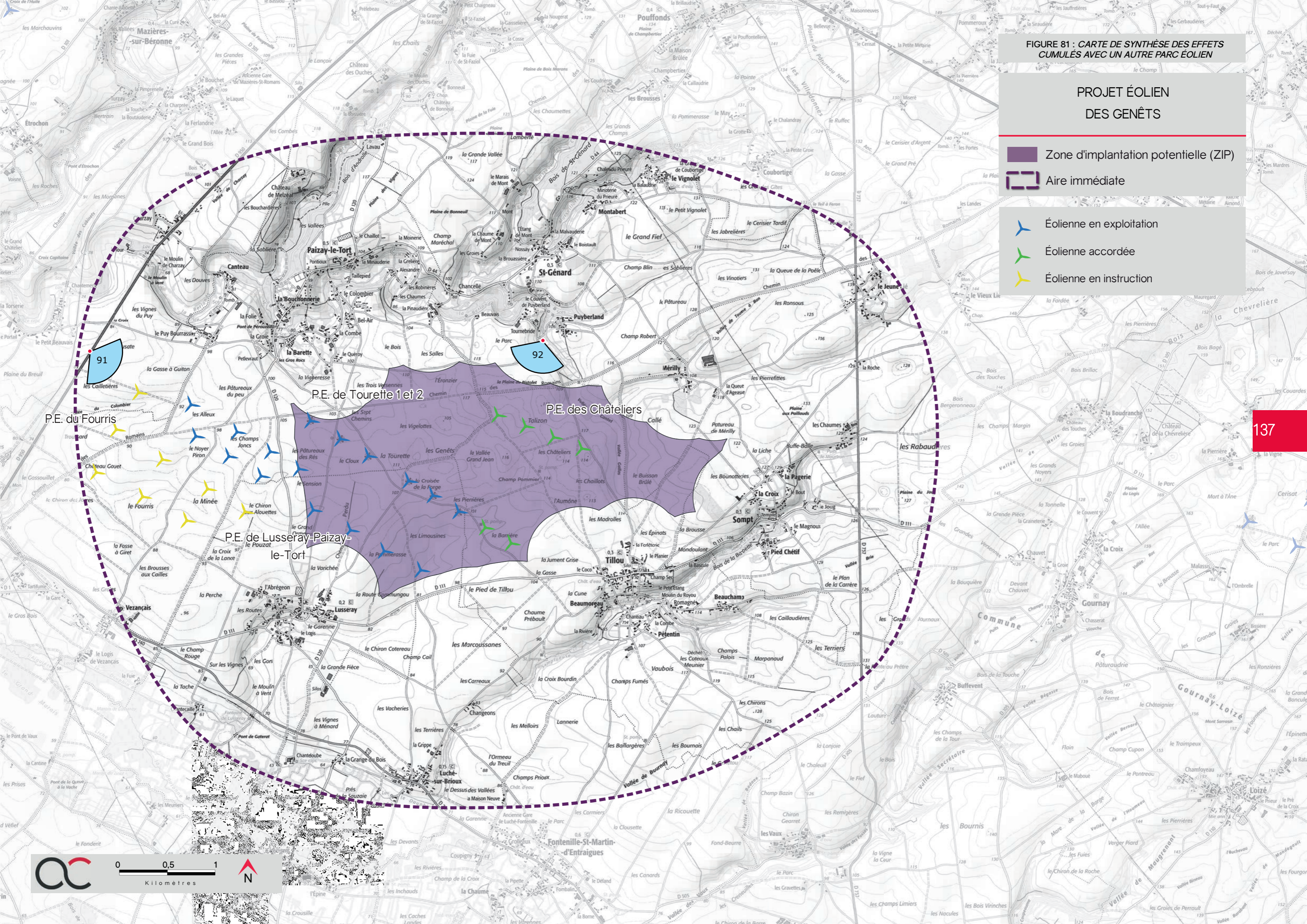


Photo 94 : Parc éolien de Tourette 1 et 2 et de Lusseray-Paizay-le-Tort depuis le nord de la ZIP

FIGURE 81 : CARTE DE SYNTHÈSE DES EFFETS CUMULÉS AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

PROJET ÉOLIEN DES GENÈTS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction



P.E. de Tourette 1 et 2

P.E. des Châteliers

P.E. de Lusseray-Paizay-le-Tort

P.E. du Fourris

3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Aucun bien inscrit, ou en projet, sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO n'est présent au sein de l'aire d'étude immédiate

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.2. LES SITES PROTÉGÉS

Il n'y a pas de site protégé au sein de l'aire d'étude immédiate.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.3. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

L'aire d'étude immédiate ne compte pas de SPR.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

■ PRÉSENTATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
Château de Melzéard	Paizay-le-Tort	79	Partiellement Inscrit	2,1	Implanté en zone boisée	En ZVI	VIP potentiellement visible depuis les abords du château privé	Covisibilité entre le VIP et le Donjon du château
Eglise Saint-Génard	Saint-Génard	79	Classé	2,0	Implanté entre zone boisée et parcellaire agricole	Hors ZVI	VIP visible depuis les abords du château	Covisibilité entre le VIP et l'église
Église Saint-Sulpice	Tillou	79	Inscrit	0,7	Implanté au centre du village de Tillou	En ZVI	VIP visible depuis l'église Saint Sulpice	Pas de covisibilité présente en raison du relief et de la trame bâtie

Figure 82 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

Sur le territoire d'étude du projet éolien des Genêts, trois monuments historiques ont été recensés au sein de l'aire d'étude immédiate.

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude immédiate est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > le cadre paysager dans lequel s'inscrit l'édifice,
- > l'analyse de la visibilité théorique,
- > la visibilité pressentie du VIP depuis les abords de l'édifice.

À l'échelle de l'aire immédiate, une analyse plus fine de chaque monument historique est présentée dans la suite de ce rapport comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec un cône illustrant l'emprise visuelle maximale de la ZIP,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.